

## **Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Première répartition 2010**

**M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** Le dispositif d'aide aux «Emergences» instauré en 2008 constitue un des axes de la politique culturelle bisontine en apportant un soutien à la nouvelle création dans le domaine du spectacle vivant. Des accompagnements d'artistes sont mis en place en liaison avec les structures culturelles bisontines : Théâtre de l'Espace, Nouveau Théâtre, Théâtre Musical, Cylindre et Théâtre de la Bouloie.

La première semaine du mois de juin est réservée à la présentation publique de la nouvelle création artistique.

L'édition 2009 a eu la particularité de présenter, entre autres, une création originale à partir de l'œuvre d'Offenbach intégrant dans sa distribution Isabelle Druet qui depuis, a été lauréate des Victoires de la Musique Classique, et le spectacle circassien des Philebulistes, récompensé au Festival Mondial du Cirque de Demain.

Fort de ces réussites, la 3<sup>ème</sup> édition des Emergences du 31 mai au 5 juin 2010 présentera six créations originales dans les différents domaines du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque et musiques actuelles).

Il est proposé d'apporter les aides nécessaires à la finalisation des propositions artistiques en vue de leur représentation publique.

### **- Génération K7 «M. Chapuis» (théâtre)**

M. Chapuis est une adaptation théâtralisée du roman «Bad trip» de Jacky Schwartzmann mise en scène par Mélanie Manuélian. Ce jeune auteur franc-comtois a, avec son premier roman «Public Enemy», remporté le prix Litteratura du Département du Doubs.

Une première ébauche de ce travail a été présentée lors du festival des Caves 2009.

Le texte et la mise en scène s'appuient sur l'expression d'une génération «enfants de la crise».

Le projet consiste à approfondir cette création en associant le comédien Stéphane Poulet du Théâtre des Valises.

Il est proposé d'attribuer une aide de **4 000 €** à l'association «Génération K7» pour la réalisation de ce spectacle et pour sa diffusion au Théâtre de la Bouloie durant la semaine des Emergences.

### **- Cie Robert et moi «Le truc qui a fait déborder le vase» (théâtre musical, jeune public)**

Cette compagnie s'est formée à partir de membres du groupe régional «Les Dolipranes». La Compagnie a déjà créé un spectacle intitulé «les Robert et moi, vous êtes sur le point de manquer d'humour». C'est dans cet esprit décalé et en référence à des problématiques de société d'aujourd'hui, qu'elle travaille pour sa nouvelle création en direction du jeune public. Les «Robert et moi» s'appuient sur des collaborations pour enrichir leur réflexion avec en regard extérieur Christophe Chatelain du Pudding Théâtre et dans la manipulation d'objets et de marionnettes la Cie Valkyrira de Lyon.

Il est proposé une aide complémentaire de **1 000 €** à la «Cie Robert et moi» pour finaliser son travail et la diffusion du spectacle en liaison avec le Nouveau Théâtre durant la semaine des Emergences.

**- Cie Aarancia «Patrimoine» (Danse)**

Ce projet de danse contemporaine est une proposition d'une jeune chorégraphe Marion Blondeau. Cette danseuse issue du Conservatoire de Pontarlier participe et travaille sur de nombreux projets en Afrique en particulier au Maghreb. Son duo «Zafir» sera présenté au festival «Traverses» organisé par le Centre Chorégraphique National d'Orléans.

Dans sa première chorégraphie «Patrimoine», elle souhaite interroger ses origines et le lien intergénérationnel à travers la mémoire des femmes de sa famille, et observer les mécanismes de la transmission. Cette création s'inscrit dans un dialogue transgénérationnel mettant ainsi en scène son ascendance féminine (danse en direct et projection vidéo).

Il est proposé une aide de **4 000 €** à la «Cie Aarancia» pour cette création et sa diffusion publique au Nouveau Théâtre durant la semaine des Emergences.

**- L'association la Kilka «YoggyOne invite Zo aka la Chauve-souris» (musique/ vidéo)**

Depuis 2009, Thomas Boichard, artiste local de la scène «électro» signe ses compositions en disque vinyle et enregistrement digital sous le label Eklektik Records de Caen. Il souhaite réunir sur scène le musicien «électro» Zo, produit par le même label et deux graphistes Guillaume Bertrand (Cie Pernette) et Vincent Small en vue d'une rencontre musicale et visuelle. Ce concert soutenu par le Cylindre devrait être l'amorce d'une collaboration élargie entre ses différents artistes pour une diffusion nationale voire internationale.

Il est proposé une aide de **4 000 €** à l'association la Kilka pour le travail de résidence et la restitution lors d'un concert unique à Besançon en liaison avec le Cylindre durant la semaine des Emergences.

**- Cie Inhérence «le Parcours du Combattant» (Cirque/Vidéo)**

Cette compagnie de cirque créée par Jean-Charles Gaume diplômé du Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne propose une vision des arts du cirque différente en plaçant la dramaturgie et le propos avant la performance. Ce premier spectacle évoque la guerre et ses tranchées dans une approche décalée jusqu'à l'absurde cherchant à engager une réflexion sur la mythologie du héros. Pour cette création, Jean-Charles Gaume réunit dans l'esprit des ciné-concerts un «fildefériste», un pianiste, une violoncelliste et une vidéaste.

Il est proposé une aide complémentaire de **1 000 €** à la «Cie Inhérence» pour la finalisation de cette création et sa première diffusion au Théâtre de l'Espace dans Emergences.

**- L'association l'Animalrit «les Prowpuskovic» (musique)**

Ce collectif musical de 8 musiciens évolue depuis plusieurs années dans les festivals nationaux avec une musique festive d'inspiration tzigane et klezmer en déambulateur.

Pour la sortie de leur album, ils présentent un spectacle au Théâtre Musical avec une véritable mise en espace leur permettant d'explorer, de revisiter voire de détourner ces musiques traditionnelles.

Il est proposé une aide complémentaire de **2 500 €** à l'Association l'Animalrit pour la finalisation de la création et sa diffusion dans la semaine des Emergences.

**- Cie Si t'es pressé fais un détour «Bande annonce» (théâtre)**

Cette compagnie a été créée à l'initiative de deux jeunes Bisontines, Charlotte Alibert et Emilie Nakachian après leur formation en DEUST Théâtre à l'Université de Franche-Comté. Après un tout premier travail en 2009 sur le thème du deuil et de la mort, elles souhaitent proposer une nouvelle création à partir d'un texte alliant à la fois un questionnement sur la mémoire et la psychologie humaine. Dans un

premier temps, pour la semaine des Emergences, elles ont imaginé une sorte de «spot publicitaire», petite forme de spectacle servant d'annonce à leur prochaine création qui sera finalisée en 2011.

Il est proposé une aide de **1 500 €** à la «Cie Si t'es pressé fais un détour» pour la réalisation de ce «spot» et pour les premières démarches d'écritures de leur prochain spectacle.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à décider d'attribuer les subventions suivantes :

- 4 000 € à l'Association Génération K7
- 1 000 € à la Cie Robert et moi
- 4 000 € à la Cie Aarancia
- 4 000 € à l'Association la Klika
- 1 000 € à l'Association Cie Inhérence
- 2 500 € à l'Association l'Animalrit
- 1 500 € à la Cie Si t'es pressé fais un détour.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 18 000 €, sera prélevée au chapitre 65.33/6574 CS 41010.

**«M. Pascal BONNET** : On ne va pas lancer à cette heure-ci un débat sur la politique culturelle de la Ville de Besançon, je pense qu'on sera amené à y venir dans les mois qui viennent. J'ai à plusieurs reprises fait état d'opposition ou d'inquiétude sur certains choix culturels de la Ville, j'en ai soutenu d'autres. Il est temps, et je pense que ça va venir au cours de cette année, qu'on ait ce débat. Mais de la même manière que lors du dernier Conseil nous nous étions abstenus sur les subventions politiques culturelles, nous nous abstenons là sur ce point, non pas contre Emergences mais parce que nous attendons d'avoir un vrai débat culturel avant de prendre position.

**M. LE MAIRE** : Très bien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, Mme M. JEANNIN, Mme GELIN, M. BONNET, Mme PEQUIGNOT, M. OMOURI, M. SASSARD et M. GIRERD) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.*